

RÈGLEMENT

Article 1 : RANDONNÉE

C'est une randonnée ouverte à **TOUS LES INSCRITS** et à allure libre. Le nombre et les temps d'arrêt sont à votre gré. Petits ravitaillements tous les 10 km environ pour les distances supérieures à 10 km. Malgré tout chaque participant doit prévoir son ravitaillement personnel. Munissez-vous de votre gobelet ! Dans un souci de protection de l'environnement aucun gobelet jetable ne sera distribué. Gobelets en vente sur place : 1 €.

Article 2 : PARTICIPATION

Les mineurs sont placés sous la « responsabilité parentale ». Ils doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

Les chiens doivent être tenus en laisse courte.

Article 3 : PRESTATIONS

- Parcours fléchés spécialement pour cette journée
- Sui parcours sur MaRando (lecture QRCode)
- Points d'eau et petits ravitaillements sur le parcours
- À l'arrivée : casse-croûte à chaque participant
- Ouverture exceptionnelle de propriétés privées

Article 4 : ENGAGEMENTS – DROITS D'INSCRIPTIONS

L'engagement doit parvenir au Comité FFR Sarthe avant le 3 novembre à l'aide des bulletins d'inscriptions fournis par le comité ou sur Hello Asso. **Engagement possible sur place le 11/11, avec une majoration de 2 €.**

L'inscription comprend le carton de pointage remis au départ, l'assurance et l'assistance, et le reversement de 1 € pour le « Défi Solidaire »

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon ou de désistement, ni en cas d'annulation de l'épreuve pour intempéries ou autre cause indépendante de la volonté du Comité.

Article 5 : CONTRÔLE

En cas d'abandon ou de difficultés, prévenir par téléphone aux numéros communiqués au départ ou aux bénévoles présents aux points d'eau.

Article 6 : HEURE LIMITE D'ORGANISATION

Les participants devront être arrivés au plus tard à 19 heures (responsabilité organisation).

Article 7 : RECOMMANDATIONS

Le Comité d'Organisation décline TOUTE RESPONSABILITÉ contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Le carton de route devra être pointé à chaque point de ravitaillement et à l'arrivée.

Il est impératif pour les départs de nuit d'avoir une lampe et un gilet fluo.

Article 8 : DROIT À L'IMAGE

Par leur inscription, tous les participants abandonnent leurs droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Ils autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser photos ou images audiovisuelles sur lesquels ils pourraient apparaître, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicité.

Inscriptions sur place, le jour même : + 2 €



La Bazoge : toute une histoire !

Dès le IV^e siècle av. J.-C., une population gallo-romaine s'installe pour exploiter le minerai de fer, issu du grès de Roussard. De nombreux fours de l'époque gauloise ont été mis au jour. À noter la présence d'un site paléo métallurgique d'exception, constitué de fours d'extraction de minerai de fer d'époque gauloise.

Les forêts étaient suffisantes pour fournir l'indispensable combustible pour la réduction du minerai par la méthode directe. Le bois était auparavant

transformé en charbon de bois. C'est en partie dans cette forêt que vous randonnerez pour les BSR le 11 novembre !

La Bazoge se situe sur l'ancienne Voie romaine qui reliait Le Mans à Caen.



Fléchage dans la commune de La Bazoge, pour accéder au parking, au stand d'inscriptions, à l'aire de départ, et aux animations.

Attention... il est recommandé de respecter les propriétés privées, l'environnement, les codes de la route et du randonneur. Tenir les chiens en laisse courte.



Maison Départementale des Sports
02 52 19 21 35
sarthe.secretaire@ffrandonnee.fr

BSR 2025

Brevet Sarthois de la Randonnée

39^{ème} édition



Ravitos sur parcours, Buvette, casse-croûte, crêpe et animation à l'arrivée

Randonnée pédestre, marche nordique, rando famille ... ouvert à tous !

MARDI 11 NOVEMBRE

à La Bazoge Sarthe



BULLETIN D'ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

À retourner au plus tard le 3 novembre 2025

Maison Départementale des Sports
Comité Randonnée Pédestre
29 bd St Michel – 72000 LE MANS

(Chèque à l'ordre de CDRP72)

1 BULLETIN PAR PERSONNE

Cocher la distance choisie

5 km	<input type="checkbox"/>	Accessible PMR	
10 km	<input type="checkbox"/>	20 km	<input type="checkbox"/>
30 km	<input type="checkbox"/>	40 km	<input type="checkbox"/>
50 km	<input type="checkbox"/>	13 km MN *	<input type="checkbox"/>

* spécifique marche nordique

À compléter **EN ÉCRITURE MAJUSCULE LISIBLE** :

Âge : Sexe : F M

Nom :

Prénom :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom : Tél :

Nom de l'association affiliée FFRandonnée :

.....

N° licence FFRandonnée :

Merci de joindre la photocopie de votre licence en cours

Connaissance de l'évènement : Presse
 Club Web (ex : Nafix; FFR) Affichage
 Autres :

BSR 2025 - Mardi 11 novembre

Adresse de rendez-vous et départ :
Espace Sportif Claude Fortin – 27 rue des Hortensias
LA BAZOGE

TARIFS 2025 dont 1 € reversé au Défi Solidaire			
Distances	Tarifs	Tarifs NON	Plages horaires d'inscription
	Licencié FFR	Licencié FFR	
5 km	2 €	3 €	Accès PMR de 9 h 30 à 14 h
10 km	4 €	6 €	Tout randonneur de 9 h à 14 h
20 km	6 €	8 €	Randonneurs entraînés de 8 h 30 à 12 h
30 km	8 €	10 €	Randonneurs entraînés de 8 h à 9 h
40 km	9 €	11 €	Randonneurs aguerris de 7 h 30 à 8 h
50 km	10 €	12 €	Randonneurs aguerris de 7 h 00 à 7 h 30
13 km MN	6 €	8 €	Parcours Marche Nordique 9 h 30 et 14 h (échauffement collectif)



Gratuit jusqu'à 14 ans

Inscriptions sur place, le jour même : + 2 €

Partenariat exceptionnel !
1 € de chaque inscription sera
reversé en votre nom
pour le Défi Solidaire, projet
d'accompagnement des enfants
en situation de handicap



FFR Sarthe n° d'agrément tourisme : IM075100382

AMIS RANDONNEURS

Votre licence FFRandonnée est valable dans toutes les associations adhérentes à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels lors de manifestations de clubs affiliés et de réductions auprès de nos partenaires qui soutiennent nos actions.

Elle nous aide à préserver les chemins auprès des pouvoirs publics et à les entretenir grâce au débroussaillage et au balisage effectués par de nombreux bénévoles.

Merci pour votre fidélité et bienvenue aux futurs licenciés qui souhaiteraient partager les joies de la randonnée au sein d'un club pour y découvrir le lien social existant.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Sarthe remercie :

- les Maires et les Communautés de Communes qui acceptent que leurs chemins soient empruntés,
- les partenaires qui soutiennent cette organisation,
- les associations qui participent à ce grand rassemblement,
- les particuliers qui ouvrent leurs chemins privés pour cette journée,
- les bénévoles des associations qui œuvrent beaucoup pour la réussite de nos loisirs !



5 km : Parcours tout public accessible PMR
Ce parcours est adapté à la pratique en fauteuil manuel, électrique, en joëlette et en marselettes,
Prêt possible de fauteuil pour enfant et adulte.
Renseignements, réservation :
Association Rand'Ôroues 07 86 72 04 01

Aucun gobelet jetable ne sera distribué.

Possibilité d'acheter un gobelet FFR pour 1 € sur place.

